

Vos questions / nos réponses

# Dépistage cannabis

Par [Profil supprimé](#) Postée le 23/05/2012 07:21

Bonjour, voilà maintenant 6 mois que je fume du 1 joint de cannabis le soir avant de dormir après un arrêt de plus d'un an.

Le problème est que je viens de recevoir une convocation pour une visite médicale le 4/06/2012 pour pouvoir repasser mon permis que j'ai perdue il y a 5 ans pour conduite en état d'ivresse.

Il n'est spécifier nul part qu'il risque de me faire un test urinaire mais on ne sait jamais.

Si je m'arrête dès aujourd'hui cela se verra t'il encore dans 1 semaine et demi? ou vaut'il pas mieux que je change le rdv?

Merci pour votre aide

Cordialement

---

**Mise en ligne le 23/05/2012**

Bonjour,

Lorsque le cannabis est consommé régulièrement, comme cela est le cas pour vous, il reste décelable dans les urines entre 1 mois et 2 mois et demi après la dernière prise. A titre informatif, la loi impose que vous soyez informé à l'avance d'un éventuel test de dépistage de stupéfiants.

Cordialement.

---